

Assemblée générale de la Section de Lyon : rapport du comité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **16 (1936)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONSIEUR LE MINISTRE, MESSIEURS,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière Assemblée générale, nous avons procédé à la vérification de la comptabilité de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Les livres avec toutes les pièces comptables pour l'exercice 1935 ont été mis à notre disposition, et nous avons pu constater la parfaite régularité ainsi que la

concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés par M. P.-F. Fatzer, votre Trésorier.

Paris, le 10 avril 1936.

Les Commissaires aux Comptes :
Charles-Edouard MULLER,
Rodolphe ISELIN.

Assemblée générale de la Section de Lyon

RAPPORT DU COMITÉ

MONSIEUR LE CONSUL,
MESSIEURS,

Notre Section a été particulièrement active durant l'exercice, et malgré les difficultés de l'heure, nous terminons l'année sous d'heureux auspices.

Comité :

Nous avons commencé l'année en adjoignant un nouveau membre à notre Comité : M. Edouard Waelli, directeur de la Société Franco-Suisse des Conserves Lenzbourg.

Le Comité se compose donc actuellement des dix membres suivants :

M. Jacques Muller, Président (cuir et chaussures); M. Albert Ammann (tissage de soieries); M. Edouard Barbezat (électro-mécanique); M. Jean Blickenstorfer (représentation coton); M. Thierry de Boccard (banque); M. Emile Borel (hôtellerie); M. Paul Gruaz (pyrotechnie); M. Albert Joho (construction); M. Edouard Waelli (conserves alimentaires), et M. Louis Wegelin (exportation).

M. le Consul Georges Meyer, Président d'honneur de la Section, a assisté à chacune de nos réunions, c'est-à-dire les 8 janvier, 8 novembre et 13 décembre 1935, ainsi que les 8 avril et 6 mai 1936.

Le Comité s'est occupé du règlement intérieur de notre Compagnie, soumis à notre examen par le Conseil d'Administration, ainsi que de l'élaboration du règlement particulier de notre Section. Plusieurs de nos suggestions ont été retenues par le Conseil.

Votre Président a maintenu le contact entre le Conseil et notre Section en assistant à plusieurs réunions à Paris, notamment aux Assemblées générales, à trois reprises aux réunions du Conseil, ainsi qu'à la réception des membres suisses de la Chambre de Commerce Internationale.

En outre, et ceci conformément au principe établi lors de notre fondation, notre Secrétaire a recouru souvent à l'expérience et aux connaissances pratiques des membres du Comité.

Réunions mensuelles et conférences :

La Section a été convoquée chaque mois pour notre traditionnel déjeuner. Quatre causeries ont été faites; leur excellence excusera leur petit nombre.

Le 12 janvier 1935, M. Daniel Hoesli, qui revenait d'Extrême-Orient, fit une conférence remarquable sur *l'Activité économique du Japon*. Cette conférence, publiée *in extenso* dans la revue mensuelle suisse de Lyon, fut mentionnée fort élogieusement par la *Journal Industrielle*.

En novembre, M. Pierre Palais, Président du groupe de Lyon de l'Association des Directeurs commerciaux de France, fit une causerie pleine d'intérêt sur ses

impressions de touriste routier. M. Palais avait parcouru la Suisse durant ses vacances; ses remarques et ses critiques, légères mais très spirituelles, furent communiquées aux offices suisses susceptibles d'en faire leur profit.

En mars 1936, notre Secrétaire, M. Béguelin, nous parla des vestiges industriels de la haute antiquité; enfin, en avril dernier, M. A.-G. Berthod, secrétaire au Consulat de Suisse, exposa le problème qui tourmente les économistes suisses : le franc suisse sera-t-il dévalué?

Réceptions :

En mars 1935, nous recevions, sous la présidence de M. Dobler, qui nous honorait d'une visite, plusieurs personnalités de l'industrie, du journalisme et de l'enseignement technique suisses. Cette importante réunion avait été organisée à l'occasion de l'Exposition de Navigation Intérieure qui tenait ses assises durant la Foire de Lyon.

En juin, notre Secrétaire général, M. Gérard de Pury, fut reçu par notre Section. M. Béguelin se rendit également au siège en automne.

En octobre, à l'occasion d'un dîner d'adieu en l'honneur de M. Daniel Hoesli, nous avions l'avantage de recevoir M. Brandt, Président de notre Compagnie, qui put prendre contact avec nos sociétaires.

Enfin, le 9 janvier 1936, M. Mathez, Secrétaire administratif, fut notre hôte. Après un dîner qui réunissait bon nombre de membres, M. Mathez nous parla de l'évolution récente des relations franco-suisses.

C'est pour nous une grande satisfaction de constater l'intérêt que manifestent les organes directeurs de notre Compagnie à notre égard. Nous ne voudrions pas manquer de leur exprimer notre gratitude à cet endroit.

Foires. — Expositions :

En mars 1935, nous avons collaboré à l'aménagement du groupe suisse. Jamais notre pays n'avait apporté une participation aussi importante à la Foire de Lyon.

En mars 1936, par contre, la participation suisse était des plus réduites. Les C.F.F. seuls avaient répondu à la sollicitation de la Foire, et, sur notre instance, avait aménagé un stand d'intérêt touristique.

A chaque foire, le service de renseignements, au stand suisse, fut confié au Secrétariat de notre Section.

En septembre 1935, tout en regrettant l'absence d'une participation officielle suisse, nous avons assisté aux principales manifestations de l'Exposition de Sports d'hiver. Nous tenions à constater l'intérêt soutenu que le public porte à ces réunions, et nous

XVII^e COMPTOIR SUISSE LAUSANNE

12-27 SEPTEMBRE 1936

Seize Groupes :

- HALLE I. — Alimentation, Economie domestique, etc., Exposition d'électricité.
- HALLE II. — Dégustation.
- HALLE III. — Mobilier, Produits divers, Dégustation.
- HALLE IV. — Agriculture, Viticulture, machines, etc.
- HALLE V. — Extension de la Halle IV.
- HALLE VI. — Extension de la Halle I.
- HALLE VII. — Culture maraîchère, Mycologie, Horticulture et Divers. Vente d'échantillons.
- HALLE VIII. — Arts et Métiers.
- HALLE IX. — Salon du Sport et du Tourisme.

De nombreuses manifestations spéciales, marchés-concours, etc., seront organisées pendant la durée du Comptoir Suisse, et notamment à l'occasion du Salon du Sport et du Tourisme.

LA PRINCIPALE MANIFESTATION ÉCONOMIQUE D'AUTOMNE



En 1935 :

Nombre d'entrées.....	1.714	Surface couverte.....	48.000 m ²
Nombre d'exposants.....	350.000	Terrain occupé.....	60.000 m ²

EN SUISSE : Billets simple course valables pour le retour
Importantes réductions sur les chemins de fer français.

VASTE PARC A AUTOS

signalons l'effort considérable que font des pays rivaux de la Suisse, pays pourtant moins favorisés que le nôtre pour l'exercice des sports d'hiver. Seuls deux stands d'entreprises privées suisses figuraient à l'exposition. Nous avons pu rendre service à l'une d'elles en faisant projeter gratuitement, dans un cinéma lyonnais, un film de propagande touristique lui appartenant.

Etat des membres :

Du 1^{er} janvier 1935 à ce jour, nous avons obtenu 25 adhésions nouvelles. Compte tenu des démissions, radiations et des cas douteux, notre Section compte actuellement 151 membres. Nous avions 125 membres au 31 décembre 1934.

Finances :

L'exercice 1935 s'est terminé par un excédent de recettes de 2.183 fr. 50. Cet excédent dépassait de 1.728 fr. 35 celui de 1934, lequel était déjà de 455 fr. 15.

Locaux :

Notre salle de réunions a été réparée, sans frais, les dégâts ayant été causés lors de la construction d'un immeuble voisin.

Nous tenons à signaler le geste généreux de M. Danzeisen, qui a fait don à notre section d'un superbe bronze : *Mercur* (d'après Pigalle), et nous lui réitérons nos sincères remerciements.

« Revue Economique Franco-Suisse » :

Notre Section a collaboré à cette revue. Une conférence de M. le Consul Georges Meyer y a été publiée *in extenso*. M. Touzot, administrateur délégué de la Foire de Lyon, y a fait paraître un article, et notre Secrétaire deux petits articles à l'occasion de la Foire.

Activité courante :

Notre Secrétaire tient, depuis le 1^{er} septembre 1935, une statistique dont il a pris l'initiative. Il ressort de ces chiffres qu'en huit mois nous avons reçu 1.005 visiteurs, tenu 763 conversations téléphoniques; notre Secrétaire a fait 251 démarches extérieures; nous avons reçu 540 lettres, et en avons expédié 634; nous avons reçu 632 imprimés et journaux; 1.427 circulaires ont été expédiées. D'autre part, nous avons distribué, durant les deux foires, plus de 200 kilos d'imprimés touristiques.

L'activité commerciale proprement dite de notre Secrétariat (renseignements, douanes, tourisme, fisc, placement, litiges et contentieux), compte pour la part suivante dans la statistique générale : 323 visiteurs reçus, 222 conversations téléphoniques, 23 démarches extérieures, 212 lettres reçues et 197 lettres envoyées.

Un travail énorme nous a été donné par le renouvellement des permis de séjour. Après des mois d'attente, l'administration hâta le mouvement, et il fallut toute l'attention et l'expérience de notre Secrétaire pour guider judicieusement les étrangers par des conseils, et, dans bien des cas, pour accomplir lui-même les formalités de renouvellement.

Nous nous sommes occupés des stagiaires; une dizaine de jeunes Suisses ont pu être placés par notre entremise.

Plusieurs litiges ont pu être tranchés grâce à notre intervention. Deux affaires de contentieux nous ont

occupés, l'une d'entre elles pour l'encaissement d'une trentaine de créances.

Enfin, nous avons correspondu avec les douanes suisses, pour demander des tarifications, avec le bureau fédéral de placement, avec l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et avec plusieurs Chambres de Commerce en France et en Suisse.

De plus en plus, commerçants français et suisses ont recours à nos services.

Arrivés au terme de ce rapport, nous ne manquerons pas à l'élémentaire devoir de remercier tous ceux qui nous ont permis de remplir notre tâche. Depuis le 15 mai 1920, date de la création de la Section de Lyon, nous nous sommes efforcés d'être, non seulement des recruteurs de sociétaires, mais nous avons voulu nous rendre utiles, et je suis heureux de constater, à cette occasion, la place que notre Chambre de Commerce occupe dans l'activité économique de notre région lyonnaise.

Nous avons été grandement facilités par le bienveillant appui de notre Conseil d'administration, par le concours que nous obtenons du Secrétariat général, par l'obligeance journalière du Consulat et de son distingué dirigeant, notre cher Président d'honneur. Nous tenons à souligner la courtoisie avec laquelle nos efforts ont été soutenus, ou facilités par les autorités et les associations commerciales de cette ville.

Pour finir, nous n'oublierons pas de remercier notre Secrétaire permanent, M. Béguelin. Notre Comité a tenu à lui témoigner sa gratitude à l'occasion du dixième anniversaire de son entrée en fonctions.

Lyon, le 13 mai 1936.

Pour le Comité,
Le Président :
Jacques MÜLLER.

Tél. : Colbert 88-10, 88-11 Télég. : Gérico

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX GEHRIG & C^o

Société à responsabilité limitée au capital de Fr. 375.000

30, rue de la RÉPUBLIQUE MARSEILLE

Service de Groupage sur la Suisse

Correspondants à BALE, ZURICH, GENEVE,
PARIS, LYON, STRASBOURG

GÉRANT : Tr. Funfschilling.

COURS DE VACANCES

organisés par le CANTON et la VILLE de SAINT-GALL
à l'Institut pour Jeunes Gens sur le Rosenberg
près ST-GALL (Suisse)

Etude rapide et approfondie de la langue allemande. — L'unique école privée suisse avec cours officiels. — Gymnastique et tous les sports. Situation magnifique et salubre. Séjour de montagne.
Prospectus par le Directeur : Dr LUSSER. P361-1G

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER SUISSES
GARDE-MEUBLES MODERNE

LAVANCHY & Co, Lausanne

SERVICE SPECIAL DE DEMENAGEMENTS SUISSE-PARIS, REGION PARISIENNE ET VICE-VERSA,
ET SUISSE-MIDI DE LA FRANCE ET VICE-VERSA